

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

LA SPCA DE MONTRÉAL DÉNONCE L'INACTION DU GOUVERNEMENT FACE AUX FERMES À FOURRURE

Communiqué de presse – pour diffusion immédiate

La SPCA de Montréal dénonce l'inaction du gouvernement face aux fermes à fourrure

Des documents révèlent que le personnel du MAPAQ recommande l'interdiction de cette pratique depuis 2022

Montréal, le 3 juin 2025 – Selon des **documents** obtenus par la SPCA de Montréal via une demande d'accès à l'information, **des membres du personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) signalent, depuis 2022, que les conditions dans lesquelles sont élevés les renards et les visons pour la fourrure au Québec « ne répondent pas aux impératifs biologiques des animaux ».** Dans un courriel datant d'octobre 2023, une conseillère en règlementation du ministère affirme que « l'industrie est en déclin, présente une acceptabilité sociale très faible et n'assure pas le bien-être de ces animaux ». S'adressant à la directrice de la salubrité alimentaire et du bien-être des animaux, elle lui demande sa collaboration en vue de « trouver une solution la plus rapide et efficace possible » pour interdire cette industrie au Québec. **En réponse à ces révélations, la SPCA somme le gouvernement d'agir rapidement pour mettre fin à la souffrance des animaux élevés pour leur fourrure.**

Un rapport faisant état de la situation produit en 2022 par le MAPAQ se conclut avec la recommandation suivante : **« Le moment serait tout à fait indiqué pour interdire cette pratique avec des conséquences économiques nulles pour l'industrie. »** Les documents précisent qu'« [a]ucune mesure [d'atténuation] n'est possible en fonction des impératifs biologiques des animaux » et que « [c]es animaux ne peuvent pas être gardés dans un contexte d'élevage intensif en respectant leur bien-être. »

« Pourtant, rien n'a bougé dans ce dossier », déplore Me Sophie Gaillard, directrice de la défense des animaux et des affaires juridiques et gouvernementales à la SPCA de Montréal. « Considérant que le MAPAQ lui-même estime que l'élevage d'animaux pour leur fourrure est incompatible avec le bien-être animal et devrait être interdit, **il est inadmissible que le gouvernement n'ait pas encore agi. »**

Le Québec serait la deuxième province à interdire cette pratique

Plus d'une quinzaine de pays à travers le monde ont déjà interdit les fermes à fourrure. Au Canada, la Colombie-Britannique est devenue la première province à interdire l'élevage de visons pour leur fourrure en 2021. La majorité des Québécois.es souhaitent la fermeture de ces installations au Québec[1]. À l'occasion d'un **débat électoral provincial** sur la protection des animaux organisé par la SPCA en 2022, les trois partis d'opposition, soit le Parti libéral du Québec, le Parti Québécois et Québec solidaire, s'étaient engagés à interdire l'élevage de renards et de visons pour leur fourrure.

Une industrie en déclin

L'industrie de la fourrure, et particulièrement de l'élevage des animaux pour leur fourrure, est en déclin, et ce, à l'échelle mondiale. Le Québec ne fait pas exception : alors qu'en 1982 on enregistrait 226 fermes d'élevage en sol québécois, en 2022, on n'en comptait plus que trois[2]. Mais à elles seules, ces trois fermes font encore souffrir des milliers d'animaux.

La SPCA de Montréal invite la population à signer une **lettre** adressée au gouvernement provincial pour réclamer l'interdiction rapide des fermes à fourrure au Québec.

Extraits d'un rapport* faisant état de la situation produit en 2022 par le MAPAQ

- « Les conditions de gardes ne répondent pas aux impératifs biologiques des animaux. »
- « Garde sur plancher entièrement grillagés dans des conditions d'hygiène pauvres. »
- « L'environnement est très appauvri et ne peut répondre aux besoins de stimulation de prédateurs intelligents. »
- « L'accumulation de fèces et autres odeurs présente un irritant olfactif constant. »
- « Impossibilité pour les animaux d'exprimer des comportements normaux. »
- « Les bâtiments ne sont pas chauffés ce qui peut rendre l'accès à l'eau difficile en hiver. »
- « L'abattage se fait par inhalation pour les visons et par électrocution rectale pour les renards. [...] le stress et la douleur subis par l'animal dans les minutes précédant cette perte de conscience apparaissent comme très élevés. »



* Obtenu via une demande d'accès à l'information

Sur le même sujet :

- **Résumé des engagements du débat électoral 2022**
- **Images choc de fermes à fourrure québécoises : la SPCA de Montréal interpelle les partis en vue d'une interdiction**
- **Un éleveur d'animaux à fourrure de la Montérégie trouvé coupable de cruauté envers les animaux**

Crédit photos : We Animals Media, Québec, 2022.

[1] Sondage en ligne effectué par Léger pour le compte de TACT auprès de 1 015 Québécois et Québécoises du 6 au 9 mai 2022.

[2] Statistique Canada, **Bilan des visons et renards dans les fermes d'élevage et nombre de fermes (Tableau 32-10-0116-01) (2021)**, en ligne; Statistique Canada, **Certains types de bétail et volailles, données chronologiques du Recensement de l'agriculture (Tableau 32-10-0155-01) (2022)**, en ligne.

– 30 –

Source : SPCA de Montréal www.spca.com

Renseignements médias :

Tôk communications 514 247-0526

Marie-Hélène Avon, mariehelene@tokcommunications.ca

À propos de la SPCA de Montréal

Fondée à Montréal en 1869, la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (mieux connue sous le nom de « SPCA de Montréal ») fut la première organisation vouée au bien-être animal au Canada. La SPCA de Montréal a parcouru un long chemin depuis sa fondation : elle est maintenant le plus grand organisme de protection des animaux au Québec, s'exprimant au nom des animaux partout où règnent l'ignorance, la cruauté, l'exploitation ou la négligence à leur endroit.